

Δ·B·E·C·E·D·Δ·I·R·E

bilan de mandat



Amérique latine et Caraïbes

Les 33 pays de la circonscription des Français de l'Amérique latine et les Caraïbes sont une source d'inspiration majeure. Tout au long de mon mandat j'ai contribué à **animer une communauté de décideurs, experts, acteurs économiques, culturels et associatifs liés à l'Amérique Latine** à travers l'organisation d'événements et projets conjoints. Cela a été le cas, par exemple, du travail préparatoire au déplacement du Président de la République en Argentine pour le G20 de 2018, de ma participation régulière à la Semaine de l'Amérique Latine, en tant que partenaire et intervenante, ou encore de la conférence bilan de fin 2021.

Un des fils conducteurs de cette action a été de **soutenir les Femmes latino-américaines engagées dans les luttes pour l'égalité femmes-hommes**. En 2018 je suis intervenue à la Chambre des députés en Argentine pour plaider en faveur de la légalisation de l'avortement. Je me suis intéressée aux mobilisations féministes en Colombie, en Bolivie, au Chili et au Mexique, où j'ai pu rencontrer des militantes admirables. Toutes ces mobilisations traduisent des transformations de société profondes que j'ai synthétisées dans une note à la Fondation Jean Jaures sur la 4e vague féministe latino-américaine.

Concernant **les processus politiques et démocratiques**, j'ai suivi de près la mise en place de l'Assemblée constituante au Chili et pris position sur la politique de Bolsonaro au Brésil (1,2,3), ainsi que sur nombreuses crises traversées par la région, comme celles au Venezuela, en Bolivie, au Nicaragua ou en Haïti.



Bureau Ouvert

Le Bureau Ouvert est une communauté qui a vu le jour lors de rendez-vous réguliers dans mon bureau à l'Assemblée nationale. Pendant toute la législature, développeurs, data-scientists, économistes, citoyens engagés ont travaillé avec mon équipe sur des **projets d'ouverture du Parlement**.

Ont ainsi été développés, toujours en **logiciel libre** : la plateforme "Questions citoyennes" au gouvernement, un outil de datavisualisation du budget de l'Etat, une plateforme permettant aux parlementaires de publier leurs dépenses, ou encore l'application de suivi de l'évolution de la loi Archéo Lex.

L'**open data** nous a permis, par exemple, de travailler avec l'IGN ou l'Ademe sur les données liées au changement climatique à travers le projet Data Climat, avec des cartographes sur l'emplacement des déchetteries pendant l'examen de la loi pour une économie circulaire et avec des juristes et journalistes sur l'irrecevabilité des amendements à l'Assemblée nationale.

Nous avons aussi développé les **échanges et collaborations à l'international**, notamment avec les équipes du "LABHacker" au Parlement brésilien et du "Parliamentary Digital Services" au Royaume-Uni, ainsi qu'avec les communautés hackers de Taiwan (Audrey Tang, gOv.tw...).



Complotisme

Les théories du complot se sont propagées à une vitesse folle durant la crise sanitaire. Avec mon collègue Matthieu Orphelin, nous avons choisi de nous pencher sur ce sujet extrêmement complexe, en menant un long travail de recherche et d'audition. Notre rapport "Liberté, Égalité... Vérité" propose **10 mesures concrètes** pour essayer d'enrayer la défiance à l'origine de cette crise de l'information. Loin des postures de mépris et des réflexes de censure, nous avons souhaité mettre l'accent sur **l'importance de la transparence de l'action publique, l'éducation aux médias, l'indépendance des journalistes mais aussi la protection des lanceurs d'alerte.**

Ces questions ont aussi été traitées lors de l'examen de la proposition de loi sur la lutte contre les Fake News. A cette occasion, a été adopté, à mon initiative, un amendement créant une obligation de publication de données par les plateformes. Celle-ci permet d'**étudier l'impact des algorithmes sur la diffusion des Fake News** et a constitué un premier pas vers une véritable régulation par la société !

Afin de réguler efficacement les réseaux sociaux, il s'agit d'abord, en effet, de comprendre les différentes dynamiques de viralité : économie de l'attention, bulles de filtre, bots et faux comptes, dark web. Dans cette longue note pour Jean Jaures, j'ai détaillé des propositions en ce sens, en définissant **les réseaux sociaux comme des espaces publics.**



Débat sans filtre

Le projet de loi "Climat" de mars 2021 fut l'occasion de tester **une nouvelle innovation démocratique**. Le "Débat Sans Filtre" c'est :

- la diffusion et l'analyse en direct de l'ensemble des débats parlementaires sur la chaîne Twitch du collectif parlementaire Ecologie Démocratie Solidarité
- **80h de discussions** sans tabou avec **+100 intervenant.es** : chercheurs, membres d'associations et ONG, activistes...
- **+ 10 000 vieweuses et viewers** qui ont participé des débats sur le chat
- des débats sur des sujets clé de l'écologie politique comme l'artificialisation des sols, le trafic aérien, la publicité ou encore le télétravail

Cette "grande" loi Climat était très attendue : elle devait être l'occasion de **transposer les propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat "sans filtre"**. Les engagements du Président de la République n'ont cependant pas été tenus. Le texte de loi proposé au débat comportait nombreux oublis et réinterprétations, et ne permettait pas d'atteindre le niveau de réduction de tonnes de CO2 affiché et nécessaire.

Alors que nous nous apprêtions à devenir les porte-paroles des citoyens tirés au sort et de la société civile engagée dans l'hémicycle **notre temps de parole fut réduit à quelques dizaines de minutes** par le choix de la majorité de procéder à l'examen du texte en "temps législatif programmé". Par ailleurs, l'étude des amendements que nous avons déposés a fait l'objet d'une étude en "recevabilité" particulièrement rigoureuse, pour ne pas dire ubuesque.

Le Débat sans filtre nous a permis donc de mettre en place **une véritable Assemblée hors les murs**. L'ensemble des débats est à retrouver ici.



Écologie Démocratie Solidarité

En mai 2020, avec 16 collègues député.es, nous avons décidé de créer le groupe parlementaire "Écologie Démocratie Solidarité". **Groupe indépendant et novateur**, notre mission était de répondre à l'urgence écologique, moderniser la démocratie et réduire les inégalités sociales et territoriales, en faisant plus et mieux à l'Assemblée nationale.

Nos 15 priorités comprenaient des enjeux cruciaux comme le soutien des collectivités territoriales dans la transition écologique, le renforcement des contreparties sociales et écologiques des aides d'État, la lutte contre l'influence des lobbys dans la vie publique ou encore le renforcement de la place des sciences dans le débat politique.

Le groupe EDS fut inédit sur 3 aspects :

- il a élu une **co-présidence**, que j'ai eu l'honneur d'assurer avec mon collègue Matthieu Orphelin
- il fut le **premier groupe de l'histoire de la Ve République majoritairement féminin** (65% de femmes parmi ses membres) et le premier groupe à se doter d'une charte pour l'égalité femmes-hommes pour rendre concret son engagement féministe
- il s'est fortement **ouvert sur les citoyens et la société civile** en auditionnant des centaines d'acteurs associatifs, en co-construisant et sourçant les amendements déposés, en organisant plusieurs pétitions et consultations pour appuyer l'étude des textes en séance

EDS fut un groupe d'avant-garde : nous avons mis la lumière sur des sujets majeurs qui étaient laissés de côté par le gouvernement. **Nous avons ainsi pu faire avancer le congé parental, le bien-être animal et l'allongement de la durée de l'IVG.** Nous nous sommes également battus pour éviter de grossières régressions du droit environnemental et avons ouvert des débats devenus incontournables, comme celui sur le droit de vote à 16 ans.



Français de l'étranger

Les Français de l'étranger sont des Français à part entière. Mais les problèmes auxquels ils font face sont très spécifiques. Avant que la pandémie Covid 19 vienne bouleverser considérablement le sens de notre action, **je me suis efforcée d'améliorer la vie de nos compatriotes** en faisant voter des amendements pour renforcer le rôle et le pouvoir des Conseillers des Français de l'étranger ; en votant une réforme de la fiscalité des français non-résidents plus juste et progressive ainsi qu'un soutien accru aux associations ; en facilitant la dématérialisation des procédures administratives ou encore en participant à l'élaboration de la réforme des lycées français.

Au cours de ces 5 années de mandat, c'est en tout près de **20 déplacements** que j'ai réalisé en circonscription pour rencontrer les citoyens et les élus de proximité sur le terrain; visiter les ambassades, consulats, lycées, Alliances Françaises, associations locales. La pandémie ayant diminué les capacités de déplacement, mon équipe et moi-même nous sommes mobilisés en ligne pour **continuer à apporter l'aide et le soutien nécessaire dans les différentes démarches administratives et situations de blocage** des Français.es d'Amérique latine et des Caraïbes.

Dès le début de la crise sanitaire j'ai oeuvré pour que les Français de l'étranger soient systématiquement pris en considération dans les décisions gouvernementales. Concernant les aides d'urgence, la situation des couples binationaux, la stratégie vaccinale, la suspension des vols entre la France et le Brésil ou encore l'application des règles relatives au passe sanitaire, je me suis fortement mobilisée pour **éviter des décisions injustes et discriminatoires à leur égard** et leur garantir un niveau de soutien et de prise en charge équivalent à celui accordé aux Français de métropole.



Genre

Alors que l'égalité entre les femmes et les hommes a été décrétée comme la grande cause nationale du quinquennat, les moyens n'ont pas été mis en œuvre pour la faire avancer. Le budget qui lui est alloué en dit long : il représente **moins de 0.01% du budget annuel de l'État**. C'est pourquoi avec ma collègue Albane Gaillot, nous avons travaillé sur une proposition de budget genré pour 2022.

Nous nous sommes appuyées sur la **méthodologie du budget sensible au genre**, qui implique une évaluation des budgets existants avec une perspective de genre à tous les niveaux du processus budgétaire ainsi qu'une restructuration des revenus et des dépenses dans le but de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

Nous nous sommes basées sur un grand nombre d'**exemples locaux et internationaux**, pour aboutir à 15 mesures clés, concernant notamment,

- **l'égalité professionnelle et l'évolution des carrières** : amélioration des conditions de travail des jeunes mères et revalorisation des salaires des métiers très féminisés
- **la prise en compte du corps des femmes dans les politiques publiques de santé** : allocation de crédits destinés à la recherche sur la santé des femmes, élaboration d'un plan d'action sur la santé menstruelle et prise en charge de la grossesse dès le premier mois
- **la lutte contre les violences faites aux filles et aux femmes** : focus sur les enfants des victimes, mise en place d'hébergement spécialisés et d'un véritable accompagnement psychologique et économique.



Hackathon

Tout au long de mon mandat, j'ai souhaité **faire collaborer communautés techniques, citoyens et politiques pour enrichir le travail parlementaire**. Les hackathons permettent de prototyper, en quelques jours, des solutions pratiques et des pistes de travail concrètes sur des projets d'intérêt public complexes.

Avec mes équipes, nous avons participé à l'organisation de plusieurs hackathons :

- Le hackathon #Datafin, **consacré aux données financières publiques**, a permis d'avancer en matière de transparence des dépenses publiques. C'est dans ce cadre, par exemple, qu'a été initié le développement de LexImpact, une plateforme qui estime en quelques secondes l'impact financier des réformes législatives
- **Grâce à l'ouverture en open data des données du Grand Grand Débat National**, le hackathon #hackGDN, a fait émerger plusieurs projets permettant de mieux analyser et comprendre cette expérience de participation citoyenne, à l'image du moteur de recherche Democratie.app ou encore de l'outil de navigation dans les contributions Grande lecture
- **Dans le cadre de mes travaux sur l'informatique quantique**, un hackathon a été organisé à la Cité des Sciences. La boîte à quions, la pyramide quantique et le labyrinthe quantique sont quelques-unes des initiatives qui ont permis de rendre intelligibles des concepts très techniques auprès du grand public.

Indépendance

Mon départ du groupe et du parti La République En Marche fut ma manière d'affirmer une volonté d'indépendance. L'absence de débat ouvert et les consignes de vote imposées de force sont contradictoires avec ma conception de la démocratie interne aux organisations politiques et partisanes. C'est pourquoi, j'ai dans un premier temps, œuvré à créer un groupe parlementaire indépendant, puis, lors de sa disparition, siégé en qualité de députée indépendante et non-inscrite.

Pour nombreux acteurs politiques, les conditions de l'indépendance passent par les modalités de financement disponibles. Le financement des partis politiques est ainsi fait en France que les parlementaires doivent déclarer chaque année son affiliation à un parti et lui attribuer 37 159,45 €. Il m'est paru important d'utiliser ce pouvoir pour aider des petits partis politiques non-éligibles à cette aide. Grâce à une convention avec le parti EELV, j'ai pu attribuer cette somme au parti Allons Enfants qui oeuvre pour la promotion des jeunes en politique et au parti Pirate qui porte des combats en matière de numérique et de libertés publiques. J'ai par ailleurs travaillé à des propositions pour aligner notre système de financement politique avec les aspirations de renouvellement démocratique.

L'indépendance c'est aussi celle des pouvoirs, de l'Assemblée Nationale en particulier. Avec le groupe EDS, nous avons souvent alerté sur l'emprise de l'exécutif sur le Parlement, qui s'est accentuée pendant la crise sanitaire. Que cela concerne les modalités du travail législatif en temps de crise, le recours grandissant aux ordonnances et le rétrécissement du domaine de la loi, ou encore le manque de débat parlementaire sur des enjeux clés, ces dérives sont dangereuses et anti-démocratiques.

Jour d'Après

La catastrophe du Covid-19, par son ampleur et sa vitesse, nous a obligés à réinventer notre modèle de société. En avril 2020, au lendemain de l'annonce du premier confinement, nous avons décidé avec mes collègues Matthieu Orphelin et Aurélien Taché, de lancer une grande consultation en ligne pour associer citoyens, travailleurs, associatifs, syndicalistes, experts et élus à cette réflexion. **66 parlementaires, issus de tous les bords politiques, se sont joints à nous pour lancer l'initiative "Le Jour d'Après".**

La démarche fut extrêmement bien accueillie :

- 26 000 personnes se sont inscrites à la plateforme pour partager leurs nouvelles attentes
- 8 700 propositions ont été déposées
- 110 000 votes ont permis de prioriser les propositions
- 23 ateliers 100% en ligne ont été organisés qui ont mobilisés +50 intervenant.es

Après un important travail de synthèse, nous avons sélectionné les 30 propositions les plus soutenues et les plus construites, que nous nous sommes engagées à défendre à l'Assemblée Nationale. Elles s'articulent autour de 4 axes, que nous avons surnommé les **"4S du jour d'après" : santé, souveraineté, sobriété et solidarité.** Certaines sont restées au cœur de l'actualité par la suite, comme la revalorisation immédiate des personnels soignants de 200 euros, la mise en place d'un congé parentalité plus égalitaire, l'élargissement du RSA aux 18-25 ans, l'encouragement du télétravail ou encore la sortie de l'élevage intensif.

K

Kyiv

La guerre menée par la Russie en **Ukraine** constitue un tournant historique. Elle marque le retour de l'expansionnisme belliqueux, que nous pensions disparu avec la fin du XXe siècle.

Dans une tribune collective parue le 24 février 2022, qui est par la suite devenue une pétition, j'ai souhaité appeler, aux côtés de personnalités comme Raphaël Glucksmann et Daniel Cohn-Bendit, à **une reconnaissance officielle de l'Ukraine comme Etat candidat à l'intégration au sein de l'Union Européenne**. L'invasion russe et son lot de crimes de guerre constituent une menace sans précédent pour la paix en Europe, ainsi qu'une attaque directe à la démocratie et aux libertés.

Les femmes et les filles sont toujours les premières victimes des conflits armés. Le ministre ukrainien des affaires étrangères ainsi que de nombreuses militantes féministes ukrainiennes ont dénoncé des viols et actes de tortures perpétrés par l'armée russe. Avec plusieurs collègues nous avons appelé Emmanuel Macron à peser de tout son poids pour protéger les femmes et les filles ukrainiennes lors des négociations avec le président russe.

L

Libertés publiques

Près d'une dizaine de textes sécuritaires ont été examinés durant la **législature** : je me suis systématiquement mobilisée pour défendre au mieux les libertés publiques. Lors de l'étude de la loi "anti-casseurs", par exemple, j'ai proposé de nombreux aménagements pour protéger la liberté de manifester. Je me suis aussi opposé à la proposition de loi "Sécurité globale" qui, en limitant la diffusion d'images de policiers en action, a grandement contribué à la détérioration des rapports entre les forces de l'ordre et la population.

La majorité n'a que très rarement entendu nos arguments durant les débats parlementaires et il a souvent fallu recourir au Conseil Constitutionnel pour faire respecter nos libertés. **Les "Sages" ont été particulièrement sensibles à mon plaidoyer pour un usage limité et proportionné des drones policiers dans l'espace public**, qui menacent le respect de nos vies privées et la protection de nos données personnelles : ils ont censuré l'entièreté du volet les concernant dans la proposition de loi "Sécurité Globale".

L'usage des nouvelles technologies par les pouvoirs publics peut soulever, en effet, de sérieux questionnements démocratiques. Face aux nombreuses "solutions miracles" qui nous ont été proposées au fil de ces cinq années, j'ai toujours appelé à une réflexion sur leur efficacité, leur encadrement juridique et leur acceptabilité sociale. J'ai notamment proposé :

- un moratoire sur l'usage de la reconnaissance faciale dans l'espace public, comme c'est le cas à Portland ou San Francisco
- un véritable débat parlementaire sur le développement de l'application Stop Covid (proposition de résolution cosignée par 45 député.e.s de tous bords)
- l'organisation d'une "convention citoyenne" dédiée à l'éthique du numérique
- la mise en place d'une Commission du numérique à l'Assemblée



Médias

Actuellement, **dix personnes possèdent 90 % des médias français**. Cette concentration entre les mains de quelques riches propriétaires alimente, légitimement, la crise de défiance envers les médias. En effet, 60 % des Français considèrent que les journalistes ne sont pas indépendants aux pressions du pouvoir politique et aux intérêts économiques.

C'est pour ces raisons qu'avec mon collègue Matthieu Orphelin, nous avons souhaité déposer **une proposition de loi relative à l'indépendance des médias** en nous inspirant des travaux de l'économiste Julia Cagé et de l'avocat Benoît Huet. Parmi les **mesures-clés de ce texte** :

- une gouvernance plus démocratique qui favorise l'indépendance des rédactions
- un droit d'agrément qui permette aux rédactions de s'opposer à un changement d'actionnaire majoritaire
- une meilleure transparence sur la gouvernance et l'actionnariat
- davantage d'investissement dans les rédactions et un financement participatif (bons pour l'indépendance des médias)

Les médias sont, par ailleurs, des acteurs incontournables de la vie politique et du travail parlementaire. Dans le jargon, les "retombées presses" indiquent le nombre de fois où un nom est mentionné, le plus souvent à la suite d'une citation. Pour ma part, j'ai recensé près de 2 000 "retombées presse" en 5 ans, en partie grâce à **un travail proactif des député.e.s EDS pour améliorer la représentation des femmes et combattre les biais de genre dans les médias**. Mesurons le chemin qu'il reste à parcourir : selon une étude du CSA de mars 2019, en 2018, les femmes ne représentaient que 27% de l'ensemble des invités politiques.



Néonicotinoïdes

Le rétropédalage sur les néonicotinoïdes fut un tournant du quinquennat en matière écologique et restera comme le symbole du renoncement sur les sujets environnementaux. En septembre 2020, le gouvernement a fait voter **une loi autorisant la réintroduction de ces insecticides**, jusqu'alors interdits, dont l'objectif annoncé était de venir en aide à la filière de la betterave à sucre.

La dangerosité pour la santé et l'environnement des néonicotinoïdes est cependant scientifiquement établie. Avec le groupe EDS, nous avons mené **une longue bataille à l'Assemblée Nationale puis devant le Conseil Constitutionnel pour empêcher cette réautorisation**, tout en proposant un **ensemble de solutions compensatrices** pour les agriculteurs concernés.

L'exemple des néonicotinoïdes illustre **l'impérieuse nécessité de réformer l'article 1er de la Constitution pour y intégrer le principe de "non-régression" en matière environnementale**. C'est la position que j'ai défendue à la tribune de l'Assemblée nationale, lors de l'étude du projet de loi constitutionnel relatif à la préservation de l'environnement.



Open Data

Militante de l'open data de longue date, j'ai voulu placer mon activité parlementaire sous le signe de la transparence. C'est notamment en travaillant à Etalab que j'ai pu constater le potentiel des données ouvertes pour retisser la confiance entre citoyens et responsables politiques ou administrations.

Depuis ma campagne, **mon agenda quotidien** fut ainsi accessible en ligne et en open data, affichant mon activité à l'Assemblée nationale et mes différentes réunions ou entretiens (avec mon équipe, des représentants d'intérêts). **L'utilisation de mes frais de mandat** (d'un montant d'environ 5 300 euros bruts mensuels) a été elle aussi rendue publique, en open data. Ces actions permettent à la société civile de garder une tracabilité tant de l'empreinte législative que de la dépense de l'argent public : j'ai continuellement plaidé pour que mes collègues fassent de même.

Je me suis battue, par ailleurs, **pour obtenir des ouvertures de données** (s'agissant des données budgétaires de l'Etat, des décisions de justice ou encore des données du Grand Débat National) et **j'ai accompagné des acteurs** qui se sont servi de l'open data pour agir pour l'intérêt général, comme Guillaume Rozier pendant la crise sanitaire ou les nombreux participants au Bureau Ouvert. Je me suis enfin **inquiétée des difficultés d'accès aux documents administratifs**, et ai proposé des pistes de réforme destinées à mettre fin aux pratiques contre-productives de certaines administrations.

L'open data ne concerne pas seulement les pouvoirs publics. **Le futur de l'open data, ce sont les données d'intérêt général**, qui sont produites et détenues par le secteur privé. peuvent avoir un impact environnemental, économique ou social. Que cela concerne par exemple l'affichage environnemental sur de nombreux produits, la régulation des réseaux sociaux ou encore les capacités d'innovation de nos économies, le législateur devra continuer à être clair et ferme dans les années à venir.



Participation citoyenne

Les nouvelles formes de participation citoyenne, notamment grâce au numérique, sont **une des pistes les plus prometteuses pour renforcer nos démocraties**. A travers un grand nombre de rapports et de projets, j'ai pu contribuer au développement de cet écosystème émergent. En voici quelques-uns :

- En tant que rapporteure du groupe de travail de l'Assemblée nationale sur la "démocratie numérique et nouvelles formes de participation citoyenne" : des **propositions de réforme constitutionnelle** et pour l'instauration d'un budget national participatif
- Les propositions de loi "pour une nouvelle démocratie". Avec pour mesures-clés l'instauration d'un "**ordre du jour citoyen**" et d'une "**commission citoyenne**" à l'Assemblée Nationale comme au Sénat
- La plateforme des "**Questions citoyennes**" au gouvernement, au travers de laquelle j'ai pu porter des interrogations de la société civile auprès des ministres compétents, sous forme de questions écrites au gouvernement
- La contribution au lancement de la plateforme de pétitions en ligne de l'Assemblée nationale, lancée fin 2020, et qui repose sur le logiciel libre Decidim.
- Enfin, au niveau international, j'ai eu l'honneur de représenter l'Assemblée nationale dans le cadre de l'Open Government Partnership, au sein du groupe de travail "Parlement Ouvert" et de participer à la rédaction de son plan d'action

Dans les dernières années, nous avons cependant expérimenté **les limites des démarches de participation citoyenne**. Quand elles ne sont pas suffisamment institutionnalisées, qu'elles sont menées par des acteurs qui ne respectent pas leurs engagements ou qu'elles sont utilisées comme des gadgets ou des outils de communication, elles peuvent générer davantage de frustration.

C'est pour cela que nous devons travailler à mettre les citoyennes et les citoyens en véritable position de pouvoir, en **améliorant la représentativité de nos institutions et en faisant émerger des candidatures citoyennes**. C'est ce que j'ai tenté de favoriser en inscrivant des citoyens tirés au sort dans les listes municipales de Cédric Villani, en tirant les apprentissages de l'Assemblée constituante chilienne et proposant une parité réelle à l'Assemblée nationale ou encore en traduisant les propositions de Julia Cagé sur le financement de la vie politique.



Quantique

En avril 2019, j'ai été chargée par le Premier Ministre d'une **mission temporaire sur les nouvelles technologies quantiques** pour construire la stratégie nationale de la France en la matière.

Avec mes co-rapporteurs, Iordanis Kerenidis (chercheur en algorithmie quantique) et Jean-Paul Herteman (ex-PDG de Safran) nous avons mené **plus de 50 auditions** de chercheurs en physique, mathématique, informatique mais aussi d'industriels français et étrangers et d'institutions nationales et européennes pour comprendre **l'impact de cette nouvelle technologie dans les domaines du calcul, de la cryptographie et des capteurs.**

Cet écosystème avance à une vitesse étourdissante : nous avons l'air de parler de science fiction au début de la mission et, seulement quelques mois plus tard, nous apprenions l'obtention de la **suprématie quantique** par Google. Le géant serait parvenu à stabiliser 53 qubits suffisamment longtemps pour réaliser en quelques minutes un calcul qui aurait pris 10000 ans au plus puissant des supercalculateurs existants.

C'est avec ce sentiment d'urgence et de responsabilité stratégique que nous avons remis notre rapport "**Quantique : le virage technologique que la France ne ratera pas**" lors d'un événement qui a réuni l'ensemble des acteurs français et des ministres compétents. Je salue le plan d'action gouvernemental qui en a découlé. Présenté en Janvier 2021, il est doté de **1,8 milliards d'euros sur 5 ans** et reprend nos propositions.



RGPD

Début 2018, j'ai eu l'honneur d'être **rapporteuse du projet de loi relatif à la protection des données personnelles**, texte qui a notamment accompagné la mise en œuvre, sur le territoire français, du règlement européen pour la protection des données (RGPD).

Ce texte est une avancée majeure, l'une des **pierres fondatrices de l'édifice de la protection des données**, comme j'ai eu l'occasion de le souligner dans mon rapport pour la commission des lois. Il acte de nouveaux droits, notamment le principe du consentement libre, spécifique et éclairé, le droit à la portabilité des données, le droit à l'oubli et de nouvelles protections pour les mineurs.

Durant les débats parlementaires, j'ai fait adopter de nombreux amendements pour renforcer les outils qui permettent aux citoyens de mieux faire valoir leurs droits, à l'image de l'extension de l'action de groupe.

Je me suis inquiétée de **l'effectivité de ces nouveaux droits** en travaillant avec la société civile engagée, l'écosystème des "reg tech" et les entreprises. Il s'agissait, par ailleurs, de trouver la gouvernance la plus adaptée pour la régulation du numérique, sujet que j'ai pu traiter lors des États Généraux du Numérique ou en plaidant pour un régulateur unique.

Le projet de charte constitutionnelle du numérique que j'ai proposé durant la réforme constitutionnelle, comprenait un noyau dur de droits et de libertés numériques à protéger au plus haut niveau, comme l'accès à internet, la neutralité du net ou encore le droit à l'information. La majorité en a retenu la constitutionnalisation de la protection des données personnelles, adopté dans ce sens, même si la réforme n'est finalement pas allée jusqu'à son terme.



Sobriété numérique

Le numérique n'est pas immatériel : ce sont des millions d'appareils qu'il faut produire, transporter, puis alimenter en électricité. Les nombreux appareils électroniques qui font désormais notre quotidien ont ainsi un impact environnemental important (environ 3 à 4 % des émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial) - et surtout appelé à augmenter. J'ai saisi toute occasion pour le rappeler : que ce soit lors de l'étude de la loi sur l'économie circulaire, des débats autour de la 5G ou de l'examen de la loi Climat et résilience.

L'essentiel de cet impact réside dans la phase de production (près de 80 %), j'ai porté de nombreux amendements visant à améliorer la durée de vie des appareils numériques : faire passer de 2 à 5 ans la garantie légale de conformité, obligation pour les fabricants de fournir des mises à jour pendant au moins 5 ans, création d'un "chèque-réparation" de 50 euros par an, instauration d'un "bonus" pour l'achat de smartphones ou d'ordinateurs reconditionnés, etc.

Il est primordial d'améliorer la réparabilité et d'encourager le réemploi. C'est pourquoi je me suis fermement opposée à l'extension, voulue par la majorité, de la "taxe pour copie privée" aux appareils reconditionnés. Dans le même temps, j'ai obtenu que davantage d'informations relatives aux qualités et caractéristiques environnementales des produits soient obligatoirement publiées par leurs fabricants, en open data.

J'ai en outre déposé différents amendements visant à **limiter la consommation d'électricité** de nos appareils numériques : interdiction du lancement automatique des vidéos, notamment publicitaires, obligation pour les opérateurs de proposer un dispositif de mise en veille automatique des box, etc. Lors de l'examen du projet de loi sur l'économie circulaire, une de mes propositions visant à ce que les administrations favorisent les logiciels éco-conçus a été votée.



télétravail

Si la crise du Covid nous a fait découvrir tant les avantages que les désavantages du télétravail, **75% des français souhaitent approfondir cette pratique**, en alternant travail à distance et en présentiel. J'ai personnellement toujours considéré qu'il fallait encourager cette forme d'organisation du travail, ne serait-ce que pour des considérations écologiques. En effet, deux jours de télétravail par semaine permettent de **réduire de 10% l'empreinte carbone d'un salarié**, notamment grâce aux réductions des déplacements.

Aussi, j'ai proposé l'instauration d'un véritable "droit au télétravail", d'au moins 2 jours par semaine, pour les salariés dont les missions peuvent être exercées à distance. Ce droit devrait même être rendu opposable jusqu'à 3 jours pour les femmes enceintes et être forfaitisé. Les exemples où les employeurs le refusent à leurs salariés abondent aujourd'hui, parfois même au risque de leur santé.

A l'avenir, le télétravail ne doit pas uniquement se résumer à un travail à domicile. Il faut pour cela inventer **une modalité de travail en "circuit-court"**. Je souhaite que les entreprises puissent financer l'accès à des espaces de travail en commun (coworking), comme elles prennent en charge aujourd'hui les frais de transport de leurs salariés. Cette décentralisation du travail pourra à terme créer une nouvelle géographie et encourager le rééquilibrage de l'activité vers des territoires ruraux et villes moyennes.



Utérus

Le corps des femmes doit devenir un sujet politique et un objet de politique publique. La question de la grossesse, notamment, recouvre encore de nombreuses discriminations, que j'ai tenu à aborder dans le cadre de mon activité législative.

En tant que co-présidente du groupe Ecologie Démocratie Solidarité, j'ai vivement soutenu le texte de ma collègue Albane Gaillot permettant le renforcement du droit à l'avortement. Après une longue navette parlementaire, initiée lors de notre niche parlementaire d'octobre 2020, notre proposition de loi transpartisane a finalement été adoptée, tenant bon face à la stratégie d'obstruction de la droite.

En juillet 2021, je publiais un article sur **le silence des trois mois**, basé sur ma propre expérience, où je me demandais : "Pourquoi est-ce que les femmes devraient vivre seules et en silence ces trois premiers mois de grossesse?". J'avais ouvert une véritable boîte de Pandore. Avec Judith Aquien, autrice de Trois mois sous silence : Le tabou de la condition des femmes en début de grossesse, et Mathilde Lemiesle, illustratrice, nous avons donc lancé un appel à témoignage qui a débouché sur un ensemble de propositions dans le cadre de l'examen du budget 2022.

Cet appel à témoignage a également permis de mesurer à quel point la **fausse couche est un impensé dans nos sociétés**. Un sujet qui me touche particulièrement et sur lequel je m'étais déjà exprimée auparavant. Dans la perspective d'aller plus loin encore sur ce sujet, nous avons mené, avec mes équipes, une série d'auditions auprès de professionnels de santé et d'associations afin de rédiger une proposition de loi visant une meilleure prise en charge de la fausse couche et des risques associés.

Enfin l'**endométriiose** est une maladie qui nécessite d'être davantage vulgarisée : un dépistage préventif doit notamment être mis en place.



Vote à 16 ans

La crise politique actuelle, marquée par une abstention record, notamment chez les jeunes, nous invite à réfléchir sur les moyens de lutter efficacement contre l'essoufflement démocratique. Lors des régionales de 2021, par exemple, **le taux d'abstention chez les 18 - 35 ans s'élevait à 80 %**. Il est urgent de rendre nos institutions plus représentatives et de changer les comportements politiques pour redonner l'envie de participer.

Pour cela, avant de demander la confiance aux jeunes, nous devons commencer par leur faire confiance. **Les jeunes générations sont de plus en plus mobilisées**. Elles participent dans la rue et sur les réseaux sociaux, pour des causes qui leur tiennent à cœur. Nous devons les considérer comme des citoyens à part entière, leur donner une voix dans nos institutions. Permettre le vote dès 16 ans est un premier pas en ce sens.

C'est pourquoi, avec le soutien du groupe EDS, j'ai déposé **une proposition** de loi instaurant le droit de vote dès seize ans et l'inscription automatique sur listes électorales. Notre pétition sur le sujet a été **soutenue par plus de 80 acteurs politiques et associatifs**, dont nombreux élus, chefs de parti, syndicats lycéens et experts de la démocratie.

Lors des débats en commission, **le groupe majoritaire s'est montré très fermé** à cette proposition. J'avais pourtant montré dans mon rapport que nombreux pays en Europe et dans le monde avaient avancé dans ce sens avec succès, et qu'il n'y avait pas besoin de réforme constitutionnelle pour abaisser la majorité électorale à la veille de l'élection présidentielle, les candidats sont heureusement nombreux à inclure cette mesure dans leur programme !



Wikipédia

Wikipédia a toujours constitué à mes yeux l'exemple privilégié d'un **commun numérique réussi** : collaboratif, décentralisé, à but non lucratif et tourné vers le partage des savoirs. J'ai toujours pensé que nous devions nous y inspirer pour réguler les grandes plateformes et fixer les grands principes de la gouvernance du web. Une position que je partage avec Katherine Mahler, la directrice de la fondation Wikimedia à qui j'avais consacré un portrait dans l'Obs en 2020.

Dans une note à la Fondation Jean Jaurès, je me suis efforcée de décrire **le modèle particulièrement vertueux de la modération communautaire**, qui devrait servir de base aux politiques de modération des contenus des principaux réseaux sociaux. C'est ce que je proposais à Mark Zuckerberg, le patron de Facebook, dans une réponse à sa tribune d'avril 2019.

Ce modèle a par ailleurs **besoin de soutien**. Il peut devenir une victime collatérale de la régulation des Big Tech si les mesures ne sont pas ciblées sur les acteurs structurants, comme nous l'ont signalé les membres de Wikipédia France. Ils ont aussi besoin de soutien financier, qu'il soit public ou privé. Donc ne soyez pas timides, c'est par ici que ça se passe ! Et puisque vous avez sorti votre carte, aussi par ici et par là.

Au-delà des grandes plateformes, il est indispensable de **défendre un internet et un web ouverts, transparents et décentralisés**. C'est un combat que j'ai pu mener à l'international auprès de personnalités comme Tim Berners-Lee, le créateur du web, dont j'ai rejoint l'initiative "A contract for the web", de la ministre du numérique de Taiwan, Audrey Tang, avec qui j'ai pu échanger lors d'un déplacement sur l'île, ou encore de Francesca Bria, experte du numérique reconnue pour son activité à Barcelone, en Italie et à l'ONU.



la
candidature
X

Comme députée indépendante, j'ai milité pour **le rassemblement des forces progressistes, humanistes, écologistes et de gauche aux élections présidentielles de 2022**. Face à l'impasse dans laquelle nous menaient les multiples candidatures potentielles, j'ai plaidé en avril 2021, soit un avant l'élection présidentielle, pour que la question de la personnalité de la candidate ou du candidat soit, dans un premier temps, laissée de côté. Il s'agissait de commencer par un travail programmatique collectif et une mobilisation massive des acteurs de la société civile. Cet appel à une candidature X avait pour but de rendre possible la véritable implication des citoyens, aux côtés des partis, dans la campagne présidentielle.

L'éparpillement des candidatures (ndlr : à la veille du 1er tour, 4 candidat.es progressistes, écologistes et de gauche se partagent environ 25% des intentions de vote, soit un score permettant l'accession au second tour d'une candidature unique) vient conforter une conviction profonde : **les logiques partisans qui structurent actuellement notre système démocratique ne sont plus en mesure de répondre aux attentes des citoyens**. Les blocages viennent d'en haut : c'est seulement en repartant du bas que nous pourrions les résoudre.

Y

Yannick
Jadot

Face à l'échec d'une candidature commune, j'ai décidé de prendre mes responsabilités en soutenant la candidature de Yannick Jadot à l'élection présidentielle. Ce choix est motivé par l'importance centrale de la question écologique : sans une transformation rapide et concrète de notre appareil de production, de nos modes de consommation, nous ne serons pas en mesure de contenir la hausse dramatique du réchauffement climatique.

Yannick Jadot est le mieux placé pour porter mes convictions au plus haut niveau, comme il a pu le démontrer en soutenant notre pétition pour le droit de vote à 16 ans en 2020, en plaidant pour une Assemblée véritablement paritaire à mes côtés ou en reprenant un grand nombre des propositions sur la démocratie que j'avais pu développer avec Matthieu Orphelin.

En octobre 2021, je suis nommée par Yannick Jadot à la présidence de son Conseil de la démocratie sociale et environnementale avec Chloé Sagaspe, afin de faire le pont entre la campagne, son programme et la société civile.

Z

Zen

Zen. S'il y a quelque chose auquel je m'attendais pas c'est que la politique m'apprenne à **devenir ZEN**. Sans ça pas de concentration, pas d'entrain, pas de résilience et en fin de comptes pas de puissance, pas d'efficacité, pas d'impact.

Il faut **trouver ses propres ressources**. Les miennes sont la méditation, le sport, la psychanalyse, le temps avec mon bébé Rocco... le chocolat :b

Et une passion que j'ai tout récemment découvert, comme beaucoup, en temps de confinement : l'illustration.

MERCI

Sans équipe, pas de bilan. Les mots ne suffiront jamais pour remercier toutes les personnes qui ont travaillé à mes côtés pendant ce mandat :

Mauricio Mejia
Marianne Billard
Emmanuel Raviart
Patrice Léger
Marion Dos Reis Silva
Agathe Bras
Olivia Lemoine
Malo Godier
Alexis Tuhai
Sandrine Elmi-Hersi
Quentin Sgaard

Christian Quest
Xavier Berne
Joacquin Berenguer
Louis Magnes
Louis-Simon Boileau
Morgane Merat
Emilie Capaillard
Lucas Gourlet
Sebastian Orellano
Thomas Benchetrit
Miguel Pedro

Et au groupe Ecologie Démocratie Solidarité :

Mathilde Laurent
Gael Jeanson
Jade Boivin
Quentin Ghesquière
Jérémy Coutelle
Hugo Pichon
Myriam Bensiali